



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**CIRCULAIRE ENVOYÉE
PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

**Rectorat
DIFOR**

Affaire suivie par
Mario DEMAZIERES
Directeur de service

Dossier suivi par
Virginie JACQUET
Pôle formation des personnels
ATSS et Encadrement
difor1@ac-rouen.fr

Karim SOUDJAY
Pôle formation des personnels
enseignants et d'orientation du
second degré
difor2@ac-rouen.fr

Sandrine INIZAN
Pôle transversal
difor3@ac-rouen.fr

Télécopie
02 32 08 97 33

Courriel
difor@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex 1

Rouen, le – 4 SEP. 2017

Le Recteur, chancelier des universités

A

Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Seine Maritime
Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Eure
Madame la Doyenne des IA IPR
Madame la Doyenne des IEN ET/EG-IO
Monsieur le Chef du SAIO
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissements publics du second degré
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissements privés sous contrat d'association
Messieurs les Présidents des Universités
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Directrices de GRETA
Madame la Directrice de CANOPÉ
Messieurs les Directeurs des CDDP
Monsieur le Directeur du CROUS
Madame la Directrice de l'institut du CNED de Rouen
Monsieur le Directeur de la DRJSCS
Mesdames, Messieurs, les Chefs de Division
Pour attribution

Monsieur le Directeur FORMIRIS Normandie
Pour Information

**Objet : Campagne d'inscription au Plan Académique de Formation (PAF)
Année scolaire 2017-2018
Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, d'encadrement,
Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé (ATSS)**

PJ : Annexe 1 : Récapitulatif des candidatures au PAF ATSS

Je vous informe par cette circulaire des modalités de mise en œuvre du Plan Académique de Formation 2017-2018.

Comme indiqué dans le cahier des charges du PAF 2017-2018, ce Plan Académique de Formation est désormais unique pour les personnels des 1er et 2nd degrés.

Cette nouveauté, en plus de poursuivre la dynamique de professionnalisation commune aux personnels des 1er et 2nd degrés, permet à chacun de disposer d'une vision d'ensemble des formations prévues dans l'académie.

I – Publication de l'offre de formation

L'offre académique sera en ligne sur le site académique à l'adresse suivante :

http://www.ac-rouen.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie/formation-des-personnels/plan-academique-de-formation-paf--8504.kjsp?RH=FORM_PERSO

Un nouvel outil est mis à votre disposition cette année pour faciliter la recherche des actions de formation. Pour une recherche optimale, il est recommandé de sélectionner en premier lieu le type de personnel concerné (à gauche de l'écran). Cet outil vous permet de sélectionner des actions et d'en imprimer le récapitulatif. **Cette sélection ne vaut pas inscription.**

Vous devez ensuite vous inscrire dans l'application GAIA individuel (Bleu). Un lien est accessible sur la page du site académique. Vous pouvez également y accéder via le portail métier. Votre identifiant et votre mot de passe professionnel vous seront demandés. En cas d'oubli, vous pouvez consulter la rubrique "vos outils", sélectionner "webmail" sur la page d'accueil du site académique.

II – Campagne d'inscription au Plan Académique de Formation

(Candidatures individuelles)

Les inscriptions s'effectueront via l'application GAIA :

- du 1^{er} septembre au 6 octobre 2017 inclus

Je vous rappelle que les formations en appel spécifique et en public désigné ne sont pas ouvertes à l'inscription en candidature individuelle.

III – Cas particuliers

1) Enseignement privé sous contrat d'association (candidatures individuelles et préparations aux concours)

Les personnels des établissements privés sous contrat d'association ont accès **uniquement à la consultation du PAF.**

Toute demande d'inscription doit être adressée au Chef d'établissement qui transmettra à FORMIRIS.

La liste validée des candidats retenus sera ensuite transmise à la DIFOR, pour le **29 septembre 2017, délai de rigueur.**

Toute demande parvenue hors délai, ne sera pas recevable.

2) Personnels ATSS n'ayant pas de messagerie académique (ac-rouen.fr)

Pour les personnels ne disposant pas d'une messagerie académique (ac-rouen.fr), il convient de compléter un état récapitulatif (annexe 1) à retourner à la DIFOR 1, pour le **6 octobre 2017, délai de rigueur.**

Aucune demande individuelle ne sera traitée. Aucun état récapitulatif parvenu hors délai (6 octobre 2017) ne pourra être pris en compte.

3) Personnels contractuels à fonction d'AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap)

Je vous rappelle que ces personnels peuvent s'inscrire aux formations du PAF dans les mêmes conditions que les autres personnels.

IV– Modalités du Compte Personnel de Formation (ex-DIF)

Le Compte Personnel de Formation a remplacé le DIF depuis le 1^{er} janvier 2017. Dans l'attente de la circulaire ministérielle et des modalités de fonctionnement, il convient de ne pas cocher la case « CPF mobilisé » lors de la validation des modules dans l'application GAIA. Une circulaire académique relative au CPF sera publiée prochainement.

V– Préparation concours enseignants d'éducation et d'orientation, d'encadrement et administratifs

J'attire votre attention sur le fait que les registres des différentes préparations concours sont clos à ce jour. (cf. circulaire du 07/06/2017 pour les inscriptions aux préparations concours administratifs et encadrement et circulaire du 26/04/2017 pour les inscriptions aux préparations concours enseignants d'éducation et d'orientation)

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de cette circulaire et de votre efficace contribution.

Pour le Recteur et par délégation
Par empêchement du Secrétaire Général d'Académie
Le Secrétaire Général d'Académie Adjoint
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

François FOSELLE

A compléter seulement POUR LES PERSONNELS n'ayant pas de messagerie académique en @ac-rouen.fr (candidature non retenue sinon)
RECAPITULATIF DES CANDIDATURES PAF ATSS (Administratif, Technique et Santé Social)

- ↳ Nom de l'établissement :
- ↳ Adresse postale complète :
- ↳ Référent formation à contacter (en cas de besoin) :
- ↳ Courriel :

Nom du candidat	Prénom du candidat	Grade	Service	Code dispositif	Intitulé du dispositif	Code module	Intitulé module	N° vœu	Mobilisation du DIF	
									cocher la case correspondante	
									OUI	NON

Vu et transmis,

A :

Le :

Cachet de la structure + signature du responsable hiérarchique

- ANNEXE 1 - (suite)

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS par CANDIDAT (Tous les éléments sont à compléter)
(à joindre obligatoire pour toutes inscriptions figurant dans le récapitulatif)**

Numen :	
Civilité :	
Nom :	
Prénom :	
Patronyme :	
Né(e) le :	
Etat civil :	
Grade :	
Etablissement :	
Service :	
Adresse complète de l'établissement :	
Téléphone professionnel :	
Courriel professionnel :	
Adresse personnelle :	